



Kinshasa, le 08 JUN 2026

N° 006 /DGRAD/DG/2026

*Direction Générale des Recettes Administratives,
Judiciaires, Domaniales et de Participations*

Le Directeur Général

COMMUNIQUE OFFICIEL N° 006 /DGRAD/DG/2026

La Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participations, DGRAD en sigle, informe le public en général, les banques commerciales et les institutions financières agréées en particulier, de la perte, à la suite du vol perpétré dans la journée du 15 avril 2026, des carnets de notes de perception séries H 2208201-2208250.

A cet effet, la DGRAD vient faire opposition, à travers ce communiqué, à toutes les opérations et transactions financières qui s'effectueraient à partir du 15 avril 2026 sur tout titre (note) de perception dont la série part du numéro H 2208206 à H 2208250 et déclare, par la même occasion ces opérations et transactions financières ainsi que toutes les séries sus énumérées frappées de nullité.

Fait à Kinshasa, le 08 JUN 2026

Etienne UTSHUDI LUTULA

Directeur Général